

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 20 octobre 2022

Un cas autochtone d'arbovirose signalé dans les Landes : la maladie virale concernée (dengue, Zika ou West-Nile)

Dans le cadre de sa mission de surveillance et de lutte anti-vectorielle, l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS) a reçu le signalement le 7 octobre dernier d'un cas suspect d'arbovirose dans le secteur de Biscarosse (40) qui a été confirmé le 18 octobre. Les arboviroses (dengue, Zika, ou West-Nile...) sont des maladies virales transmises par les moustiques.

Habituellement l'ARS est amenée à intervenir sur des cas déclarés d'arbovirose (comme la dengue...) par des personnes ayant voyagé hors métropole, dans des zones à risques où ces maladies sont endémiques.

Dans le cas présent, la personne infectée n'a pas quitté la métropole. Il s'agirait donc du premier cas autochtone identifié en Nouvelle-Aquitaine puisque la personne concernée n'a pas récemment effectué de voyages dans une zone à risque (15 jours précédents l'apparition des symptômes). Des analyses complémentaires sont en cours pour identifier le virus en question.

La maladie peut se manifester en moyenne dans les 4 à 7 jours après la piqûre infectante. Après avoir ressenti les symptômes de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures), la patiente se porte bien et a pu reprendre ses activités.

| Les mesures mises en place suite au signalement

Suite à ce signalement d'arbovirose et conformément au protocole en vigueur, **des investigations, en lien avec Santé publique France, sont en cours pour identifier d'éventuels autres cas et appliquer les mesures de démoustication adaptées, en collaboration avec les collectivités locales concernées.**

Les riverains ont été sollicités par l'opérateur de l'ARS, la société Altopictus, dans le cadre de recherche des moustiques les 19 et 20 octobre. Des opérations de démoustication seront menées par [Altopictus](#), pendant la nuit, du 21 au 22 octobre si les conditions météorologiques le permettent. La personne concernée ayant fréquenté divers lieux, **7 secteurs feront l'objet de traitements anti-moustiques : 4 dans les Landes et 3 en Gironde.** Les secteurs concernés par ces opérations sont situés dans les communes suivantes : BISCAROSSE, PARENTIS EN BORN, BORDEAUX, LE PIAN-MEDOC ET LE BOUSCAT. Les habitants de ces secteurs sont informés via des flyers déposés dans leurs boîtes aux lettres.

Les professionnels de santé (médecins libéraux, hôpitaux, laboratoires d'analyse médicale et pharmaciens) des secteurs concernés seront informés cette fin de semaine afin qu'ils puissent assurer une vigilance par rapport à leur patientèle pouvant présenter des symptômes évocateurs.

En savoir plus :

| Des analyses complémentaires pour confirmer la maladie virale mise en cause

Si le premier prélèvements transmis au Centre National de Référence des arbovirus (CNR) de Marseille a permis de confirmer qu'il s'agissait bien d'un cas d'arbovirose, des analyses complémentaires devraient préciser début novembre s'il s'agit de la dengue, du Zika ou d'un autre flavivirus du type [West-nile](#) (virus du Nil occidental) qui est régulièrement mis en évidence, en France, dans le bassin méditerranéen.

• Que faire en cas de symptômes ?

L'ARS Nouvelle-Aquitaine rappelle qu'en présence de symptômes évocateurs, en particulier s'ils apparaissent dans les 15 jours qui suivent le retour d'un voyage en zone de circulation du virus, il est important de se protéger contre les piqûres de moustiques, de limiter ses déplacements et de consulter immédiatement son médecin traitant.

| Les gestes de prévention pour limiter la prolifération des moustiques

Pour limiter la prolifération du moustique autour de son domicile, certains gestes de prévention doivent être adoptés pour supprimer les lieux de ponte et de repos, notamment les eaux stagnantes.

Pour éviter les piqures :

• A l'intérieur, empêchez les moustiques de rentrer :

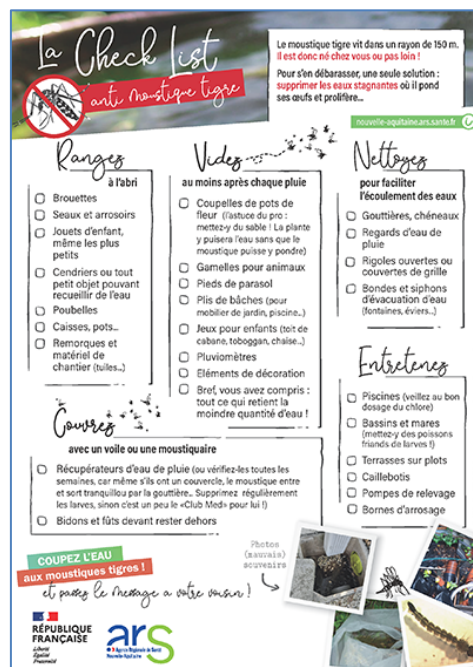
Aménagez votre habitation en mettant des moustiquaires aux fenêtres ou portes stratégiques : porte donnant sur l'espace extérieur, fenêtres couramment utilisées pour aérer...

Utilisez un ventilateur : cela permet d'éloigner les moustiques qui sont dérangés par le vent produit.

• À l'extérieur :

Portez des vêtements clairs, longs et amples,

En balade avec bébé, utilisez une moustiquaire de poussette



Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine
Marie-Claude Savoye
06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr